

LETTRE D'INFORMATION MAI 2017

INFORMER, GUIDER ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS LORS DE LEURS RECHERCHES DE FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

ACTUALITE DE L'AIRF

Atelier « Montage de projets » 2 au 5 mai 2017 à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) / 16 participants ont suivi cet atelier et 14 projets ont été retravaillés avec l'aide de 3 experts de haut niveau.

Les collectivités locales sont des acteurs majeurs du développement et de nouveaux partenaires pour les bailleurs de fonds ; elles connaissent souvent des difficultés dans la gestion et l'encadrement de la mise en œuvre d'un projet. La faiblesse de la maîtrise d'ouvrage locale peut entraîner des retards importants dans l'exécution des projets ou une désappropriation du projet par la collectivité locale qui en confie l'exécution et la gestion à un représentant extérieur.

Partant de ce constat, l'AIRF a mis en place un Service d'appui-conseil qui est un dispositif opérationnel permettant de répondre aux besoins exprimés afin de capter efficacement les fonds internationaux nécessaires aux projets de développement. Il constitue la 3^{ème} étape de la politique engagée depuis 2008 par l'AIRF, concrétisée par :

- ♦ **la mise en ligne d'un guide des financements internationaux** accessibles aux collectivités (consultable en ligne à partir du site de l'AIRF : www.regions-francophones.com)
- ♦ **l'organisation des séminaires spécialisés** pour renforcer les connaissances des cadres de vos Régions dans montage de projets. (**Cycle du projet et financements européens, Montage de projet**), Ces stages **gratuits** sont encadrés par des experts de très haut niveau.
- ♦ **la création d'un service d'appui conseil** qui met à disposition de ses membres et **aux frais de l'AIRF**, l'expertise nécessaire pour préparer et déposer de manière efficace vos dossiers auprès des bailleurs de fonds.

Compte tenu des besoins identifiés, ce **Service d'appui-conseil propose** :

- une **veille permanente** sur les dispositifs financiers (appels à proposition, ...) des bailleurs de fonds ; et la **diffusion périodique d'une lettre** spécifique d'information adaptée aux demandes des Régions ;
- une **analyse-conseil (de 1^{er} niveau) des projets proposés** pour vérifier leur faisabilité et pour les sélectionner ;
- une **aide au montage** des dossiers sélectionnés.

Pour rendre ce dispositif plus efficient, il est conseillé à chaque Région de se doter d'une cellule « projets » clairement identifiée dont le ou les cadres en charge de cette thématique seront sélectionnés par l'AIRF pour participer aux stages dédiés : la formation « **Cycle du projet et financements internationaux** » (formation théorique pour maîtriser la méthode de rédaction des projets (cadre logique), et l'atelier « **Montage de projets** » (formation pratique pour retravailler les projets en cours dans les Régions avec des experts). Les projets rédigés par un cadre administratif issus de cette cellule et ayant suivi les formations, seront soumis en priorité, **au Service d'appui-conseil**

INFORMATIONS

Programmation financière 2014-2020 de la Commission européenne par pays :

Le 11^{ème} Fonds Européen de Développement repose sur la contribution volontaire des Etats membres. Il est d'une durée de 7 ans, soit de 2014 à 2020. Pour de plus amples informations, les textes et les annexes sont téléchargeables sur le site du Service d'appui-conseil. <http://www.regions-francophones.org/> (cliquez sur la zone recherchée et ensuite sur le pays)

- ⚠ **Adresse du site DEVCO/EuropeAid à consulter régulièrement :**
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>
- ⚠ **Adresse du site de la Banque africaine de développement à consulter régulièrement**
<http://www.afdb.org/fr/projects-and-operations/project-portfolio/>
- ⚠ **Adresse utile : Lettre « Commun international »**
<http://www.monde-commun.org/lettre-communinternationale/#maee>
- ⚠ **Organisation internationale de la Francophonie**
<http://www.francophonie.org/-Appels-a-projets-candidatures-.html>
- ⚠ **Agence Française de développement**
[programme ficoll AFD](#)
[informations programme Ficoll](#)

MAROC/TUNISIE

Appel à projets : Référence : EuropeAid/155559/DH/ACT/Multi

Promouvoir l'engagement des citoyens et la participation politique des jeunes femmes et hommes dans le Voisinage Sud

L'objectif général de cet appel à propositions est de promouvoir l'engagement des citoyens et la participation politique des jeunes (femmes et hommes), leur permettant de jouer un rôle central et influent pour relever les défis sociaux communs en partenariat avec leurs pairs des pays du sud et du nord de la Méditerranée.

L'objectif spécifique de cet appel à propositions est de permettre aux OSC du voisinage méridional de prendre part à un dialogue régional plus structuré, inclusif, suivi et durable entre la société civile, les institutions de l'UE et les entités et autorités régionales.

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 7 Juin 2017 à 12:00 (date et heure de Bruxelles).

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2qFcVsl>

MAROC

Appel à projets : Référence : EuropeAid/154411/DD/ACT/MA

Appel à propositions IEDDH & Appui thématique aux consortiums des organisations de la société civile au Maroc

L'objectif général du présent appel à propositions vise à appuyer les initiatives de la société civile marocaine afin de consolider et renforcer leur participation et leurs stratégies propres dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques; apporter un appui spécifique aux actions des OSC en consortium et/ou des réseaux d'OSC, de suivi et de mise en œuvre des politiques publiques relatives à la jeunesse, l'égalité femmes/hommes et l'environnement/climat et d'accompagnement des OSC de base dans la promotion du dialogue avec les autorités dans leurs domaines d'expertise qui influencent les processus décisionnels au niveau local et national.

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 9 juin 2017 à 10:00 (date et heure de Rabat)

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2qDPeBo>

Appel à projets : Référence : EuropeAid/138928/IH/ACT/MA

Appel à propositions de jumelage : Renforcement institutionnel du Ministère de la Communication et de ses partenaires de la communication et de l'audiovisuel"

L'objectif général du projet est le Renforcement institutionnel du secteur de la communication et l'audiovisuel en vue de maximiser sa contribution au processus de développement social, économique et culturel au Maroc.

Date limite de présentation des propositions de jumelage : 23 juin 2017

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2pEoykt>

Appel à projets : Référence : EuropeAid/138935/IH/ACT/MA

Appel à proposition der jumelage : Renforcement de la gouvernance et du suivi de la couverture médicale de base au Maroc

Contribuer au développement humain et à l'économie marocaine par l'élargissement de la couverture médicale assurantielle de façon à couvrir l'ensemble de la population (et plus particulièrement les citoyens socialement défavorisés) en matière de soins de santé de base de qualité.

Objectifs spécifiques

Contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la couverture médicale de base par :

1. l'accompagnement pour la mise en place de mécanismes, de procédures et d'outils pour gérer le risque maladie à la lumière des exigences de l'Acquis et des bonnes pratiques européennes ;
2. le renforcement de la structuration de l'ANAM dans son rôle d'organisme public dérégulation.

Date limite de présentation des propositions de jumelage: 3 juillet 2017

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2p4sfOB>

UNION DES COMORES

Appel à projets : Référence : EuropeAid/154693/DD/ACT/KM

Programme thématique Autorités Locales

Le présent appel à propositions est lancé dans le cadre du programme thématique Autorités Locales (AL). L'objectif général du LOT 2 du présent appel à propositions est de renforcer la contribution des Autorités Locales à la bonne gouvernance et au développement local ainsi qu'à l'accès aux services de base, en cohérence avec les priorités définies par la Stratégie de Croissance Accélérée et Développement Durable.

Les **objectifs spécifiques** du présent appel à propositions sont

- Des actions pilotes de promotion du développement local au travers de l'approche territoriale (Approche Territoriale du Développement Local)
- Le renforcement de la capacité des AL comme fournisseurs de bien-être et promoteurs d'une croissance inclusive et durable au niveau local
- Des actions pilotes de promotion du développement local au travers de l'approche territoriale (Approche Territoriale du Développement Local)

Date limite de soumission de la demande complète : 17 mai 2017 à 12h00 (date et heure de Bruxelles)

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2oUz74T>

TOUS LES PAYS

Appel à projets : Référence : EuropeAid/154498/DH/ACT/Multi

Dialogue interculturel et culture

L'objectif global du présent appel à propositions est de promouvoir le dialogue interculturel, la diversité culturelle et le respect de la dignité égale de tous les individus dans les pays concernés par le projet.

Les objectifs spécifiques sont liés et se renforcent mutuellement :

Lot n° 1 : approfondir la compréhension et le respect de la diversité culturelle et religieuse.

Objectif spécifique : renforcer le pluralisme culturel et la compréhension interculturelle, y compris les aspects liés à la religion ou aux croyances dans les pays concernés par le projet.

Lot n° 2 : la culture en tant que facteur de dialogue, d'inclusion sociale, de développement des compétences et de cohésion.

Objectif spécifique : renforcer le dialogue et l'inclusion sociale (notamment des populations vulnérables et défavorisées telles que les personnes appartenant à des minorités, les migrants, les femmes et les filles, les personnes handicapées), le développement des compétences et la cohésion sociale dans les pays concernés par le projet.

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 16 mai 2017 à 16 heures (heure de Bruxelles)

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2qrezlH> cf : Annexe O liste des pays admissibles

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Appel à projets : *Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL)*

La FICOL fait l'objet d'un nouvel « appel à idées » en 2017. La pré-sélection des dossiers sera faite à deux moments dans l'année

Objectif : L'AFD expérimente depuis 2014 une Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL). Cette Facilité a pour objectif de financer le développement durable dans les pays d'intervention de l'AFD, à travers des projets identifiés par des collectivités françaises avec leurs partenaires étrangers. L'initiative et la mise en œuvre des projets reviennent aux collectivités territoriales françaises et/ou à leurs groupements.

Cet outil de financement est :

- une réponse aux attentes des collectivités françaises en matière d'accompagnement de leur action extérieure
- cohérent avec la reconnaissance de cette compétence par le législateur (Loi du 7 juillet 2014) et sa montée en puissance.

La Facilité s'inscrit dans le cadre :

- des nouveaux Objectifs de développement durable adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre 2015 ;
- des engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique ;
- des orientations de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

Date limite de dépôt des lettres d'intention : 15 juin 2017

Pour en savoir plus <http://bit.ly/1U3iFre>